



VILLE DE SAINTÉ-ADELE
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIV :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 juillet 2023, le projet de règlement 1314-2021-Z-10 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme (omnibus).

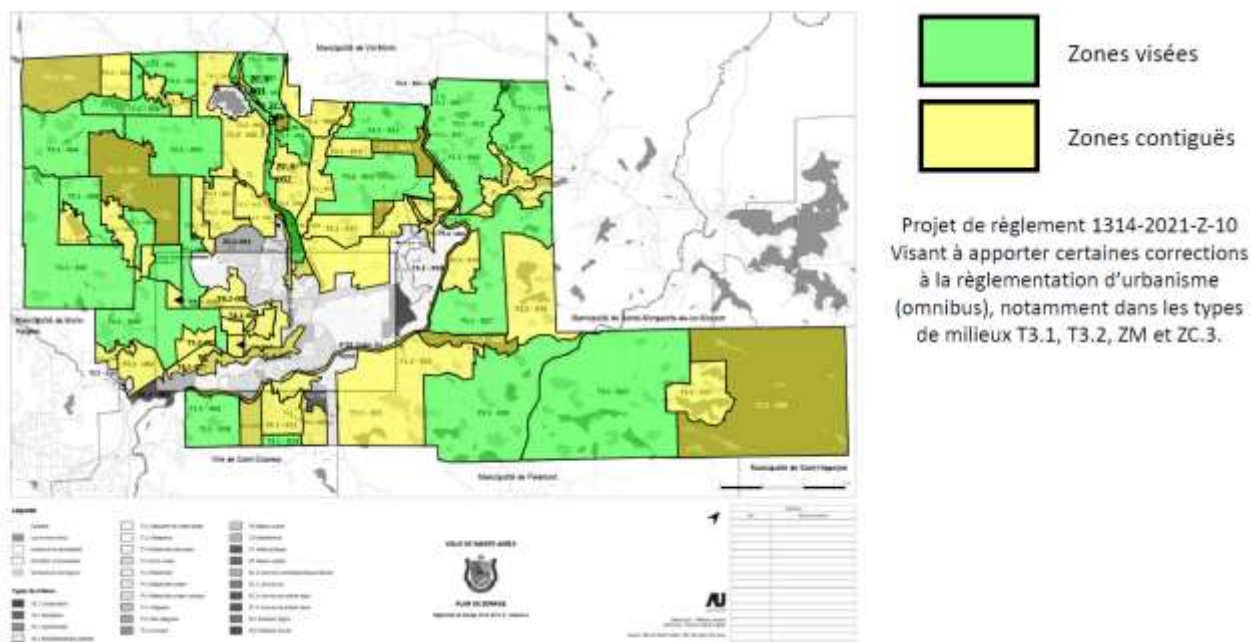
Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 15 août 2023, à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

L'OBJET de ce règlement vise à apporter certaines corrections à la réglementation d'urbanisme (omnibus).

Les zones visées sont : T3.1-001 à T3.1-021, T3.2-006, ZC.3-001 à ZC.3-004

Les zones contiguës sont : T1.1-002, T1.1-003, T1.2-001, T1.2-002, T1.2-004, T1.2-005, T1.2-006, T1.2-008, T1.2-009, T1.2-010, T2.1-001, T2.2-001, T2.2-002, T2.2-003, T3.1-001, T3.1-002, T3.1-003, T3.1-004, T3.1-005, T3.1-006, T3.1-007, T3.1-008, T3.1-009, T3.1-010, T3.1-012, T3.1-013, T3.1-015, T3.1-016, T3.1-017, T3.1-020, T3.1-021, T3.2-001, T3.2-002, T3.2-003, T3.2-004, T3.2-005, T3.2-006, T3.2-007, T3.2-009, T3.2-010, T3.2-013, T3.2-014, T3.2-015, T3.2-016, T3.2-017, T3.2-019, T3.2-020, T3.2-021, T3.2-022, T3.3-001, T3.3-002, T3.3-003, T3.3-004, T3.3-005, T3.3-006, T3.3-008, T3.3-009, T3.3-011, T3.3-013, T3.3-014, T3.3-033, T3.4-001, T4.1-001, T4.1-002, T4.1-006, T4.1-007, T4.1-011, T4.2-002, T4.2-003, T4.2-005, T4.3-002, T5.2-001, T5.2-003, CE-002, CI-004, CU-001, ZC.1-005, ZC.1-008, ZC.3-001, ZC.3-002, ZC.3-003, ZC.3-004, ZC.4-002, ZM-001



Ce projet contient deux (2) dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne voulant obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

FAIT À SAINTÉ-ADELE, le 19 juillet 2023

(s) Ariane Bélanger

Mme Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste